



REPUBLIQUE FRANCAISE

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

HOTEL DE VILLE DE GROSLAY

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON DE DEUIL-LA-BARRE

N°26-04-03

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

L'an deux mil vingt-six, le **mardi 21 avril**, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni au Foyer Joseph GAUTHRON, sous la présidence de **Monsieur François JEFFROY Président du CCAS de GROSLAY**.

Présents : M François JEFFROY ; Mme Bouchra DERKAOUI ; Mme Johanna NEDELEC ; Mme Carmela DEGLIAME ; Mme Régine JOYEAU ; M Philippe HERCYK ; Mme Jennifer NUNES ; M CANCOUËT Patrick ; M Philippe LIVOLSI ; Mme Corinne LECLERCQ ; Mme Marilène BOISSEAU ; M Patrick HOSEMANS ; Mme Christine OUVRARD.

Absents : Mme Chantal GERARD ; M Christian SOUZA

Pouvoirs : Mme Chantal GERARD : (Pouvoir M. Philippe LIVOLSI)
M Christian SOUZA : (Pouvoir M. Patrick HOSEMANS)

Nombre de Conseillers en exercice	15
Nombre de Conseillers Présents	13
Nombre de Conseillers Votants	15
Date de convocation	14/04/2026
Date d'affichage	14/04/2026

Objet: Demande aide financière ; accès épicerie sociale

Accès épicerie sociale :

- N°427044 : Epicerie sociale **payante** pour la période du 21/04/2026 au 30/06/2026.
- Unanimité

Demande d'aide financière :

- Mme : aide financière de 180€ «expertise médicale»
- Unanimité

Entendu l'exposé du Président du CCAS,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE

Article 1 : d' approuver les demandes énoncées ci-dessus.

Envoyé le

Reçu le
En S/Préfecture de Sarcelles

Publié le
Notifié le

Certifié exécutoire par le Président,
Le

Pour extrait conforme,
Le Président,



François JEFFROY



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa publication.